



Paris, le 04 mai 2010, 18h00

## **La taille totale de l'opération d'introduction en bourse est portée à 31,6 millions d'euros après exercice intégral de l'option de sur allocation**

AB Science annonce aujourd'hui que, dans le cadre de son introduction en bourse, le Chef de File et Teneur de Livre, Société Générale, au nom et pour le compte des Garants, a exercé intégralement l'option de sur allocation en vue de l'acquisition de 325.515 actions existantes supplémentaires cédées, au prix de l'offre, soit 12,65 euros par action.

En conséquence, le nombre total d'actions AB Science mises à la disposition du marché dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 2.495.609 actions, soit environ 8,22% du capital et des droits de vote d'AB Science (soit un flottant de 9,0% compte tenu des 237.154 actions issues de la conversion des obligations convertibles).

La taille totale de l'introduction en bourse d'AB Science, Offre à Prix Ouvert et Placement global, est ainsi portée à 31,6 millions d'euros.

Par ailleurs, Société Générale, en qualité d'agent stabilisateur, a informé AB Science qu'aucune stabilisation n'a été effectuée pendant la période de stabilisation, laquelle a débuté le 23 avril 2010 (après diffusion du communiqué par AB Science annonçant le résultat et le prix de l'offre) et à laquelle il a été mis fin ce jour.

### **Informations publiques**

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles, sans frais, auprès de la Société et auprès du Chef de File et Teneur de Livre et du co-Chef de File. Le Prospectus peut être consulté sur les sites Internet de la Société ([www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Les documents juridiques et financiers devant être mis à la disposition des actionnaires peuvent être consultés au siège de la Société, 3 avenue George V, 75008 Paris. AB Science attire l'attention des investisseurs sur la section 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré auprès de l'AMF et dans l'actualisation ainsi que dans la section 2 « Facteurs de risques » figurant dans la note d'opération visée par l'AMF. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société.

### **A propos d'AB Science**

*Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules thérapeutiques ciblées dont l'action consiste à modifier les voies de signalisation au sein des cellules. A travers ces IPK, la société vise des pathologies à fort besoin médical (cancers, maladies inflammatoires et maladies du système nerveux central) aussi bien en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.*

*Grace à ses importantes capacités de recherche et développement, AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules, dont le masitinib, qui a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et est en cours de trois Phases III chez l'homme dans le cancer du pancréas, le GIST et la mastocytose.*

*AB Science est coté sur le Compartiment B de NYSE Euronext Paris. ISIN ; FR0010557264 – Ticker : AB.*

**Plus d'informations sur la société sur le site internet : [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)**

### **Communication financière et relations presse**

**Citigate  
Dewe Rogerson**

Contacts Citigate Dewe Rogerson :

Agnès Villeret - Tel : +33 1 53 32 78 95 - [agnes.villeret@citigate.fr](mailto:agnes.villeret@citigate.fr)

Matthieu Pirouelle - Tel : +33 1 53 32 84 77 - [matthieu.pirouelle@citigate.fr](mailto:matthieu.pirouelle@citigate.fr)

*Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon*

## **Avertissement**

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions AB Science dans un quelconque pays. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.*

*En particulier : Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.*

*Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC et de toute mesure d'application pertinente prise par un Etat membre, et qui sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qualifiées de « high net worth persons » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement, ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué.*

*Le présent document contient des informations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document de base, à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels AB Science est présente.*